Envoyé en préfecture le 19/04/2021
Reçu en préfecture le 19/04/2021
Affiché le 19/04/2021
ID : 040-244000675-20210414-DEL26_2021-DE

N°DEL26-2021

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN et le **QUATORZE** du mois de **AVRIL** à **18h00**, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le **HUIT AVRIL 2021**, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de Julien DUBOIS.

Conseillers communautaires présents :
Mme AUDOUY Véronique – M. ABADIE Jean-Marie – Mme DUTOYA Guylaine – M. DUBOIS Julien – Mme DEDIEU Martine –M. RENDE Grégory – Mme PECHAUDRAL DOURTHE Sarah – M. BENALIA BROUCH Amine – Mme HENAULT Marylène – M. LAUSSU Guillaume – Mme ERIDIA Martine – Mme LABARCHEDE Martine – M. RELAUX Julien – Mme PEYSALLE Florence – M. MORA Vincent – Mme VERDIERE BARGAOUI Axelle – M. LOUME Yves – Mme RABAUD FAVEREAU Isabelle – M. STETIN Pierre – M. CASTEL Philippe – M. LAVIGNE Pascal – M. POMAREZ Serge – Mme DORVAL Gloria – Mme IRIGOYEN Sophie – M. SOUBLIN Jean – M. LE BAIL Gérard – Mme SABOURAULT Bérangère – M. AUZEMERY Albert – M. LAFFITTE Philippe – Mme FRAYSSE Chantal – M. DARRIGADE Hervé – M. CARRERE Christian – M. LAVIELLE Jean – Mme GAY Martine – Mme BEYRIS Christine – M. HUMEAU André – Mme LAGRASSE Catherine – M. BEDAT Henri – Mme LALANNE Christelle – M. VILATON Pascal – M. BERGERAS Alain – Mme LAPORTE Corinne – M. DELMON Philippe – M. LANGOUANERE Bernard – M. CHAHINE Hikmat – M. DUBOURDIEU Alain – M. BOURDILLAS Thierry.

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :

	Donne pouvoir à :
M. DAGES Pascal	Mme PECHAUDRAL DOURTHE Sarah
Mme LOUBERE BERTHELON Marie-Constance	M. LAUSSU Guillaume
Mme LABARCHEDE Martine	M. RELAUX Julien
M. GODOT Alain	Mme GAY Martine
M. PETRAU Jean	M. BENALIA BROUCH Amine

Conseillers communautaires absents et excusés :
M. DAGES Pascal – Mme LOUBERE BERTHELON Marie Constance – M. ARRAS Alexis – Mme JAY Caroline – M. BAZUS Julien – Mme PEDUCASSE Sylvie – M. GODOT Alain – Mme FAVARD Catherine – M. LAFOURCADE Laurent – M. PETRAU Jean.

Secrétaire de séance : Mme Guylaine DUTOYA

OBJET : RESSOURCES HUMAINES : CREATION DE POSTES DE DROIT PRIVE AU SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Monsieur le Président expose,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1412-1, L 2221-14, L 2224-8, L 2221-1 et suivants, et L.5216-5

Envoyé en préfecture le 19/04/2021
Reçu en préfecture le 19/04/2021
Affiché le 19/04/2021
ID : 040-244000675-20210414-DEL26_2021-DE

Vu le Code du travail, et notamment l'articleL.1221-2,

Vu les statuts en vigueur de la communauté d'agglomération du Grand Dax, et notamment ses compétences en matière d'eau et d'assainissement,

Vu la délibération en date du 06/11/19 relative aux statuts de la régie intercommunale d'assainissement du Grand Dax,

Vu la délibération en date du 06/11/19 relative aux statuts de la régie intercommunale d'eau potable du Grand Dax

Par délibération en date du 18 décembre 2019, et dans le cadre de la gestion de son service public de l'eau, la collectivité a créé des postes en contrat de droit privé, les recrutements ultérieurs à la date du transfert ne pouvant s'effectuer que par des contrats de droit privé en application de la jurisprudence administrative relative aux Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC). Ainsi 11 postes en contrats à durée indéterminée ont été ouverts.

Suite à des départs effectifs et prévisionnels (mutation, retraite...), et à une réorganisation du service liée à l'élargissement de compétences, il convient de créer les 6 postes suivants en contrats à durée indéterminée :
- 1 poste d'ingénieur réseaux
- 1 poste de magasinier
- 1 poste de responsable exploitation réseaux
- 1 poste de chef de chantier réseaux
- 1 poste d'assistante administrative et financière
- 1 poste de terrassier

Ces créations de postes ont reçu un avis favorable du conseil d'exploitation du service public de l'eau le 25 mars 2021.

APRES AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,

LE CONSEIL, A L'UNANIMITE,

Article 1 : **ADOPTE** la création des postes susvisés,

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document y afférent.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse http://www.telerecours.fr/).

Article final : Monsieur le Président et Madame la Trésorière Principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

DELIBERE EN SEANCE,
Les jour, mois et an que dessus,
Suivent les signatures,
POUR COPIE CONFORME,
DAX, le 14 avril 2021
LE PRESIDENT,

Julien DUBOIS.